

# CENTRE DE GÉRONTOLOGIE DE POMPEYRIE

## CHARTRE DE BIEN-TRAITANCE DE LA PERSONNE AGÉE

*La personne âgée en Institution possède son identité propre. Elle a vécu une vie familiale, sociale, culturelle, religieuse... Elle a un savoir, une sagesse ; elle est chargée d'histoire, de souvenirs ; elle a des habitudes de vie...*

*Entrer en Institution signifie pour elle réaliser de nombreux deuils : perte de domicile, de statut et liens sociaux, d'animaux... de tous ses repères qui en ont fait sa personne.*

*L'Institution, se doit de donner à cette résidente un mode de vie lui permettant de vivre le mieux possible dans un milieu de reconnaissance et respect.*

*Des principes sont édictés. Ils doivent être connus et respectés pour le bien-être de la personne âgée en Institution.*

### **LES PRINCIPES :**

#### ➤ La personne a droit au respect et considération

- elle est vouvoyée et non infantilisée
- il lui est parlé avec politesse et courtoisie
- son histoire de vie est connue
- son droit à la différence est reconnu
- son intimité et sa pudeur sont respectées
- sa présentation et tenue vestimentaire sont correctes et laissées au libre arbitre de la personne.

#### ➤ La personne a des besoins de vie

- ses besoins fondamentaux sont connus et satisfaits
- son hygiène est quotidienne
- ses habitudes de vie sont respectées, dans le cadre des règles de vie communautaire
- son projet de vie est mis en œuvre
- ses aspirations sont écoutées
- sa participation à des activités et animation reste libre
- sa vie sociale est privilégiée
- ses besoins de soin préventifs et curatifs sont considérés et personnalisés.

#### ➤ La personne a des capacités et aptitudes

- son autonomie est conservée au maximum
- son rythme de vie est respecté, dans le cadre des règles de vie communautaire
- sa participation à la vie institutionnelle est facilitée.

#### ➤ La personne a son lieu de vie particulier

- sa chambre peut être personnalisée (souvenirs...)
- sa chambre est nettoyée régulièrement.

#### Rédaction :

Mesdames DELSOL, DELSOCORRO, FRANCES, SARRAZIN, BOURRAS, STORTI, ROOS, TANZIT, LUGARDON, HOIGNE, LABORDE, DESALOS, NOBY, RIVERA, HILBRING, BABAU, GONZALES, VAUBOURGEIX, GOMEZ, LORCET, GALDINI, TILULKI, FRANCHINEAU, BALZAC, FABRE-FOURNIER, ERNOUT, TUSTES, MARC et FITON.  
Messieurs BOUNET, VARRE.